



PROJET DE LA FENETRE NATIONALE DE LA FACILITE REGIONALE DE STABILISATION

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT CHARGE DE L'ELABORATION DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES
D'UN COMPLEXE CHAMBRE FROIDE - UNITE DE FABRICATION DE GLACES - UNITE DE FUMAGE-
SECHAGE DES PRODUITS DE PECHE ET DE SUIVI DES TRAVAUX D'INSTALLATION.**

Termes de Références (TdR)

Désignation du poste :	Expert en Froid-Climatisation ou Electromécanique
Statut du poste :	National
Supervision :	Coordonnateur du Projet FNS
Durée de la mission :	30 jours
Lieu d'exécution :	N'Djamena avec des déplacements à Guitté et Baltram
Type de contrat :	Consultant(e) Individuel(le) (IC)

I- Contexte

La Stratégie Régionale de Stabilisation (SRS) élaborée avec l'appui technique et financier du PNUD, vise à établir une approche commune et un cadre inclusif pour toutes les parties prenantes en vue de soutenir une transition opportune, coordonnée et efficace des processus allant de la stabilisation au relèvement, à la consolidation de la paix et au développement à moyen et long termes.

La SRS vise deux (02) objectifs :

1. La stabilisation immédiate de zones spécifiques où les communautés restent vulnérables aux infiltrations continues et aux attaques ;
2. Le lancement d'activités de stabilisation dans les États et régions touchés par Boko Haram, par le biais d'un appui à la mise en œuvre de la SRS.

Elle couvre quatre pays dans lesquels elle se décline en Fenêtres nationales. Le document de projet de la Fenêtre nationale du Tchad a été adopté le 14 octobre 2019. Elle poursuit pour le Tchad les objectifs suivants qui découlent de la SRS :

- L'amélioration de la sécurité communautaire;
- Le fonctionnement des infrastructures essentielles et des services sociaux de base;
- La disponibilité des moyens de subsistance.

Dans le cadre de ce résultat 3 du projet de la FNS, un appui est apporté aux producteurs locaux sous-forme d'intrants et matériels agricoles et de pêche. Cet appui ne touche pas tous les acteurs économiques, et surtout pas les plus vulnérables. Notamment, les petits commerçants et artisans n'en ont pas bénéficié du fait du ciblage très précis de cette assistance. C'est pourquoi la FNS a prévu l'installation d'un complexe chambre

froide négative - unité de fabrication de glaces - unité de fumage/sechage pour soutenir les activités génératrices de revenus (AGR) et renforcer les initiatives économiques locales en général. Cet appui contribuera à relancer l'économie locale, l'un des objectifs spécifiques de l'approche stabilisation.

La FNS couvre deux (02) provinces, le Lac et le Hadjer Lamis. Dans chacune de ces provinces, six (06) localités sont ciblées. Parmi ces localités-cibles, une dans chaque province est couverte par la présente phase du projet. Il s'agit de Guitté (Hadjer Lamis) et de Ngalamia (Lac). Mais le projet a vocation à couvrir toutes les localités-cibles à court-terme (voir tableau ci-dessous).

Les présents TDRs visent donc à s'attacher les services d'un expert dans le domaine de Froid-Climatisation ou electromecanique pour appuyer les processus d'élaboration des spécifications techniques, d'évaluation des offres, de réception des équipements et de suivi des formations.

II- Mission de l'Expert

Sous la supervision du Coordonnateur du projet FNS et l'ingénieur génie-civil, l'expert sera chargé de :

1. Assurer la collecte des données dans les localités respectives afin de motiver et justifier le choix des dites localités pour validation de la coordination du projet FNS ;
2. Procéder à la définition des spécifications techniques après dimensionnement, afin d'élaborer les TDRs complets faisant ressortir les études de rentabilité et de pérennité des installations, les recommandations/propositions d'alternatives, les besoins énergétiques en énergie solaire renouvelables et d'approvisionnement en eau de bonne qualité ;
3. Participer et apporter un appui technique en la matière au comité de dépouillement. Et ce conformément aux spécifications techniques définies ainsi qu'aux règles et procédures en vigueur au PNUD en matière de passation des marchés ;
4. Travailler en collaboration avec les consultants en génie électrique et hydraulique du projet FNS dans la conception, le dimensionnement, la définition des spécifications techniques, la mise en place (installation) et la mise en route (fonctionnement du dispositif frigorifique) ;
5. Réceptionner quantitativement et qualitativement les Equipements suivant leurs spécifications techniques sur les sites respectifs avant le démarrage des travaux d'installation ;
6. Assister aux travaux d'installation et participer aux essais de démarrage, de fonctionnement de l'installation afin d'apprécier la qualité des produits ;
7. Appuyer et contribuer à l'identification des manipulateurs et la mise en place des comités de gestion ;
8. Apprécier, valider et superviser le module de formation destiné aux usagers bénéficiaires dans les localités respectives.

III- Résultats attendus/livrables

- Les choix des localités sont motivés, justifiés et transmis au projet FNS, à l'issue de la collecte et d'analyse des données des localités respectives ;
- Les TdR permettant l'acquisition et l'installation du dispositif frigorifique en se basant sur les points définis en II ci-dessus sont validés ;

- Les rapports techniques d'évaluation des offres reçues par le PNUD à travers le comité de sélection des offres sont validés en comité ;
- Les Procès-verbaux de réception des équipements conformément aux spécifications techniques sont disponibles et validés
- Les critères d'identification, de sélection et les modules de formation des utilisateurs, sont définis, fournis et mis à l'appréciation de la coordination du projet pour validation.

IV- Durée et calendrier de la mission

Le contrat sera établi pour une durée de 30 jours répartis comme suit sur la durée du processus à compter de l'élaboration des TDRs jusqu'à la l'installation du complexe Chambre froide-Unité de fabrication de glaces-Unité de fumage/sechage des produits de pêche.

Livrables	Délai (jour)
TDRs d'acquisition du dispositif frigorifique validés comportant les éléments cités au point II ci-dessus	12
Rapport technique sur les offres permettant à la commission de sélection des offres de faire des choix informés comportant les éléments cités au point 2 ci-dessus	5
Rapport du contrôle quantitatif et qualitatif des équipements commandés et l'établissement des procès-verbaux de réception partielles et totales du dispositif	3
Rapport des tests de démarrage et la rédaction du rapport de démarrage	3
Rapport d'Identification des manipulateurs, de mise en place des comités de gestion et Modules de formation.	2
Rédaction du rapport final (consolidation des différents rapports d'étapes)	5
	30

Le contrat prendra effet à partir de sa date de signature et cessera après acceptation par le PNUD du rapport final.

V- Qualifications et compétences

Pour faire acte de candidatures, il faut remplir les conditions ci-après :

- Etre expert dans l'un des domaines suivants : Froid-Climatisation ou Electromécanique ;
- Etre détenteur d'un diplôme d'ingénieur de travaux (Bac+5) ou équivalent de l'enseignement supérieur dans l'un des domaines cités ci-haut ;
- Disposer d'au moins 5 ans d'expériences avérées dans la conception, le dimensionnement des installations frigorifiques et le suivi des travaux d'installation ;
- Disposer d'une expertise éprouvée et avérée dans la rédaction des TDRs définissant les spécifications des installations frigorifiques et dans le suivi des travaux d'installations ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone (Lac et Hadjer Lamis) du projet FNS.

VI- Modalité de soumission de l'offre

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site UNDP Procurement Notice via le lien http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=76642

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (technique et financière) de service par courriel en fichiers séparés via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard **le 29/mars/2021 à 12 heures précises**, heure de N'Djaména, en indiquant la référence 004/TCD10/032021/IC (Si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : faq.td@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question

VII- Documents de Composition du Dossier de Candidature

Les personnes intéressées devront envoyer un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

1. Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ;
2. Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultance ou ceux similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation). Le PNUD se réserve le droit de procéder à la vérification des informations ainsi fournies ;
3. Une proposition financière. Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global, honoraires/jour de travail, débours etc.).

Le dossier de soumission doit comporter les éléments ci-après :

VIII- Méthode d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux (02) temps : L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières.

Dans une première partie sont ouvertes et évaluées les offres techniques. Dans une deuxième partie sont ouvertes et évaluées les offres financières des candidat(e) s dont les offres techniques sont jugées techniquement qualifiées.

L'évaluation des offres financières est faite suivant la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30 L'adjudication du marché sera faite au/à la candidat (e) suivant la méthode combinée, soit à l'offre dont le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) est le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD.

IX- Les propositions techniques

Les propositions techniques sont évaluées sur la base des critères de compétence et de qualification définis dans les termes de référence. Seront jugées techniquement qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

X- Les propositions financières

Le/la candidat (e) fait sa proposition financière suivant le modèle présenté ci-après dans le même format aux fins de comparaison des offres. Seules les offres financières des candidat (e) s techniquement qualifié (e)s seront évaluées. Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	Unité	Taux	Nombre/Quantité	Montants
Honoraires	Homme/jour			
Location véhicule déplacement en ville	Jour			
Location de véhicule mission sur le terrain	Jour			
Frais de communication (téléphone et internet)	Forfait mensuel			
Autre frais s'il y'a, à préciser	Définir			

XI- Modalités de paiement et processus d'approbation de la performance

Les versements seront effectués au rythme de production des livrables attendus :

- **30%** à l'acceptation par le PNUD du rapport d'élaboration des TDRS comprenant les spécifications techniques, l'étude de rentabilité et de pérennité de l'ouvrage, les recommandations/propositions d'alternatives ; les besoins énergétiques en énergie solaire et/ou les sources d'alimentation alternatives ;
- **30%** à l'acceptation par le PNUD du rapport sur l'analyse technique des offres sur les équipements par ordre de performance et aspects mécaniques/techniques (meilleur dossier et rapport qualité/prix) ;
- **10%** à l'acceptation par le PNUD du rapport de réception des équipements commandés (vérification de la conformité commande/offre) ;
- **15%** à l'acceptation par le PNUD des rapports de démarrage des équipements est disponible des modules de formation des utilisateurs ;
- **15%** à l'acceptation par le PNUD du rapport final.

XII- Critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Points
Diplôme d'ingénieur de travaux (bac + 5 ans) en Froid-Climatisation ou Electromécanique	25
Compétence générale et spécifique dans le domaine : Expertise éprouvée et avérée dans la rédaction des TDRs définissant les spécifications des installations frigorifiques et dans le suivi des travaux d'installations	15
Approche méthodologique - Compréhension de la mission (20 points) - Clarté (5 points) - Cohérence de l'approche (10 points)	35
Au moins cinq (05) expériences similaires avérées.	20
Langue : Français, La connaissance de langue locale constitue un atout.	5
Total des points	100

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.